



STAGE NATIONAL D'ARBITRAGE et COMMISSAIRES SPORTIFS **17 mars 2018**

COMPLEXE SPORTIF DU MESNIL-AMELOT RUE STADE SAUVANET 77990 LE MESNIL-AMELOT

Objet : Former de nouveaux arbitres et commissaires sportifs ; améliorer les compétences des arbitres titulaires

Horaires :

10h00 – 10h15 : Accueil et émargement

10h15 – 11h20 : Règles générales d'arbitrage Kihon Dosa

- Mise en application
- Validation des acquis via un test d'évaluation

12h20 – 12h30 : Restitution et salut final

En parallèle, un stage de formation des commissaires sportifs aura lieu : formation au logiciel de tirage au sort et tableaux.

Merci aux compétiteurs (adultes comme enfants) de venir participer à ce stage afin de pouvoir « entrainer » les arbitres.

Stage encadré par:

Jacques FONFREDE (7^{ème} Dan) et Céline LESCUYER (7^{ème} Dan).

Stage arbitrage obligatoire pour tous les arbitres nationaux, régionaux et/ou départementaux

Stage arbitrage ouvert à tous les licencié(e)s 2017-2018

La Commission Nationale d'Arbitrage rappelle qu'il est primordial, pour le bon déroulement des compétitions, que chaque club fournisse au minimum un arbitre et un commissaire sportif par compétition.

Par conséquent, nous incitons tous les arbitres régionaux et/ou départementaux à valider leurs acquis au cours de ce stage.